

Coronavirus : le FNRS consacre 3 millions € à la recherche

Face à la crise sanitaire, le FNRS a décidé de financer un double appel à projets visant à mobiliser les communautés scientifiques de la FWB et les aider à contribuer aux efforts internationaux qui se développent actuellement. 3 millions € vont y être consacrés. Ce budget est financé à partir de dons et de legs privés reçus par le FNRS.

1. Des Crédits Urgents de Recherche

Un premier financement à court terme via des *Crédits Urgents de Recherche* permettra à des équipes ayant déjà entamé des recherches sur le coronavirus, ou sur le point de le faire, de bénéficier de remboursements (maximum 60.000 €) pour des frais encourus dans les 5 mois qui viennent. Cela concerne les aspects suivants (qui font partie des priorités définies par l'OMS) :

- **Études épidémiologiques et translationnelles**
 - o Histoire naturelle de la maladie (y compris les facteurs anthropiques) et le mode de transmission du virus
 - o Diagnostic de l'infection, du portage asymptomatique, de l'évolution de la réponse immune
 - o Caractérisation clinique et prise en charge
 - o Modèles numériques prédictifs et rétrospectifs
- **Physiopathogénie de la maladie (interactions virus-hôte et réponse immune)**
 - o Développement de modèles animaux et cellulaires
 - o Cibles thérapeutiques et modèles d'évaluation de candidats médicaments (n'incluant pas les vaccins)
- **Mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu de soins (y compris les meilleurs moyens de protéger les agents de santé) et en milieux communautaires**
 - o Vulnérabilité et résilience des personnes, des collectifs et des organisations
 - o Conditions d'efficacité et conditions réelles de mise en œuvre des actions d'information, de prévention, de soin et de lutte
 - o Évaluation et modélisation de l'impact épidémiologique, économique et financier de l'épidémie et des mesures de prévention et de contrôle

Il est très important de préciser que les projets visant le développement de tests en biologie clinique et dépistage sont également éligibles.

Pour les chercheurs : le formulaire de demande sera mis en ligne ce 2 avril à 10h

2. Des Projets Exceptionnels de Recherche

Ces premiers financements sont complétés par des *Projets Exceptionnels de Recherche*, finançables jusqu'à 260.000 € chacun. Ces projets pourront se greffer sur d'autres déjà en cours dans les laboratoires et les hôpitaux universitaires. Les domaines de recherche portent sur toutes les disciplines dont les travaux peuvent contribuer à la compréhension du virus, de la maladie qu'il provoque, de sa propagation, du diagnostic ou du traitement à apporter, ou qui peuvent aider les acteurs du système de santé et la société à mieux faire face à l'épidémie.

Bruxelles, le 31 mars 2020

Concrètement, il s'agit des mêmes domaines que ceux énumérés précédemment, auxquels s'ajoutent des domaines liés aux enjeux géopolitiques, à l'éthique de la recherche et du soin et aux droits humains, aux représentations, perceptions, attitudes, et comportements relatifs à l'épidémie et à l'organisation des soins, la politique de santé et l'acceptabilité des décisions, ainsi que les impacts économiques globaux de la crise.

Pour les chercheurs : l'appel sera ouvert le 15 mai

Contact presse : Eric Winnen, Directeur des Affaires publiques – 0473/444.839 – eric.winnen@frs-fnrs.be